

MoHiCan II, MoHiCan II JUNIOR, MoHiCan II PLUS | Chaise hygiénique mobile avec réglage de la position



Fabricant :
Meden-Inmed Sp. z o.o.
2 Wenedów street
75-847 Koszalin
Pologne

Distribution et service au Canada :
Challe Pro Inc.
2 Rue de place de commerce # 345
Brossard, Québec, J4W 2T8
Canada
Tél. +1-438 522 6823
www.challepro.com

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Symboles	5
2	Caractéristiques du produit	7
2.1	Objectif	7
2.1.1	Indications	7
2.1.2	Contre-indications	8
2.2	Spécifications techniques	8
2.2.1	MoHiCan II	8
2.2.2	MoHiCan II JUNIOR	10
2.2.3	MoHiCan II PLUS	11
3	Conception et fonctionnement du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position	13
3.1	Composants structurels	13
3.2	Accessoires et équipements auxiliaires	14
3.3	Achèvement	14
3.4	Transport et stockage	14
3.5	Stockage	14
4	Mesures de sécurité générales	15
5	Fonctions de la télécommande	16
5.1	Unité de contrôle LINAK	16
5.2	Unité de contrôle TIMOTION	16
5.2.1	Indications relatives à la batterie	17
5.2.2	Indication de surcharge	17
6	Activités de manutention	17
6.1	Lever et transporter le patient	17
6.2	Lieu d'intervention	18
6.3	Utilisation du frein de stationnement	19
6.4	Arrêt d'urgence	20
6.5	Abaissement d'urgence (versions LINAK uniquement)	20
6.6	Installation et retrait de la batterie	20
6.6.1	Batterie LINAK	20
6.6.2	Batterie TIMOTION	22
6.7	État de la batterie et chargement	23
6.7.1	Batterie LINAK	23
6.7.2	Batterie TIMOTION	24
6.8	Réglage de l'angle d'assise avec le dossier	25
6.9	Repose-pieds	26
6.10	Réglage de l'appui-tête	27
6.11	Démontage de l'assise du siège	28
6.12	Ceinture de stabilisation du tronc	28
6.13	Ceinture de stabilisation des jambes	29
7	Nettoyage et désinfection	30
7.1	Observations générales	30
7.2	Entretien du mécanisme de la superstructure	30
8	Entretien	31
8.1	Entretien de la superstructure	31
8.2	Inspection périodique	31
8.3	Responsabilité des producteurs	32
9	Informations sur le recyclage	33
10	Que faire si l'appareil ne fonctionne pas ?	33

11	Compatibilité électromagnétique - Déclaration du fabricant	34
12	Carte de garantie.....	37

1 Introduction

Le respect et l'utilisation par l'utilisateur des informations contenues dans le mode d'emploi permettent une utilisation sûre, durable et sans problème du produit.

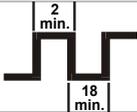
Observations générales :

1. Le produit doit être utilisé par du personnel qualifié qui s'est familiarisé avec le contenu de ce mode d'emploi.
2. L'utilisation, le fonctionnement et l'entretien du produit d'une manière incompatible avec ces instructions ne sont pas autorisés et peuvent entraîner des dommages qui relèvent de la responsabilité de l'utilisateur et pour lesquels le fabricant n'est pas responsable.
3. Le fabricant interdit toute modification du produit en cours d'utilisation.
4. Si le fonctionnement et les performances du produit ne sont pas conformes à la description donnée dans le présent mode d'emploi, le produit ne doit pas être utilisé. Il convient de le signaler immédiatement au fabricant ou au fournisseur.
5. Toute réparation du produit doit être effectuée par l'usine ou un centre de service agréé et consignée dans la liste des réparations jointe à la carte de garantie. Dans le cas contraire, la garantie du produit sera annulée.
6. La garantie couvre tous les défauts de matériaux et de fabrication.
7. La description technique de la table avec la liste des pièces détachées et leur mode de remplacement (y compris le câble d'alimentation inamovible) est disponible sur demande auprès du fabricant.
8. Tout incident grave lié au fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II à position réglable doit être immédiatement signalé au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel réside l'utilisateur ou le patient.

Les conditions de la garantie ne seront pas respectées si l'utilisateur fait un mauvais usage du produit ou ne respecte pas les règles d'utilisation énoncées dans le présent mode d'emploi.

Le fabricant n'est pas responsable des conséquences résultant d'une utilisation incorrecte (non conforme aux conditions énoncées dans le présent manuel d'utilisation) du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position.

1.1 Symboles

REMARQUE !	
	Elle indique les actions qui, si elles ne sont pas effectuées conformément au contenu de ce mode d'emploi, peuvent entraîner une détérioration des conditions ou un risque pour la sécurité de l'utilisateur et/ou du personnel qui utilise le produit.
	Le symbole indique que l'utilisateur doit lire le manuel d'instructions.
	Fabricant
	Classe de protection II
	Courant continu
	Courant alternatif
	Type d'opération
	Indique la charge de travail maximale de sécurité du fauteuil et le poids du patient lorsque l'assise est relevée/abaissée.
	Pour l'intérieur
	Niveau de charge de la batterie (télécommande/TIMOTION)
	Symbole de surcharge (commande pilote TIOMOTION)
	Levage/abaissement du patient (unité de commande LINAK)
	Levage du patient (télécommande TIMOTION)

	Descente du patient (commande pilote TIMOTION)
	Réglage de l'inclinaison (unité de contrôle LINAK)
 	Réglage de l'inclinaison (télécommande TIMOTION)
	Numéro de catalogue
	Numéro de série
IPN₁N₂	Niveau de protection contre la pénétration
	La chaise d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position est fabriquée conformément aux exigences du règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du Conseil, relatif aux dispositifs médicaux (classe I, règle 13) et porte le marquage CE, selon la déclaration du fabricant.
	Dispositif médical
	Tous les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être éliminés dans des installations de recyclage conformément à la directive DEEE de l'Union européenne ou à une législation équivalente. Il est absolument essentiel que tous les équipements contenant des substances nocives pour l'environnement ou l'homme soient correctement recyclés dans des installations appropriées et ne soient pas éliminés avec les déchets généraux ou ménagers. Ces réglementations permettent de réduire la quantité d'appareils électroniques et de recycler correctement la quantité requise d'appareils électroniques. Il est important de recycler correctement les déchets électroniques, car ils peuvent contenir des substances nocives pour l'environnement et les personnes.
	Matériaux recyclables

2 Caractéristiques du produit

2.1 Objectif



REMARQUE !
L'appareil est utilisé pour déplacer des personnes sur de courtes distances dans une chambre ou dans la zone d'activité du patient, par exemple pour aller aux toilettes afin de faciliter les activités quotidiennes. Le déplacement n'est autorisé que sur des surfaces planes horizontales. Si le transport sur des surfaces planes inclinées est nécessaire, il est recommandé de faire appel à une personne supplémentaire pour aider le patient. Le fauteuil ne peut être utilisé que par des personnes dont le poids ne dépasse pas la capacité de charge maximale spécifiée. L'utilisation de l'appareil est autorisée après une analyse approfondie de l'état du patient par le médecin traitant.



REMARQUE !
Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé de manière autonome par le patient. Le levage et le transfert du patient doivent toujours être effectués avec l'aide d'au moins un soignant.



REMARQUE !
La coopération active du patient est requise lors de l'utilisation de l'appareil. Il s'agit principalement de soulever et d'incliner le fauteuil.

Le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II à position réglable est conçu pour aider au transfert et à l'exécution des activités quotidiennes d'hygiène et de toilette des personnes à mobilité réduite en raison d'une maladie ou d'un dysfonctionnement. La chaise d'hygiène mobile réglable MoHiCan II permet à l'opérateur de transporter et de modifier la hauteur et l'inclinaison du siège, ce qui permet au patient d'adopter et de conserver une position fixe pendant une longue période. Le produit est destiné à être utilisé dans les hôpitaux, les sanatoriums, les maisons de retraite et autres établissements de soins, ainsi qu'à domicile. Le transport du patient sur le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II à position réglable ne peut être effectué que sur des surfaces planes et horizontales. Si le transport doit se faire sur des surfaces planes inclinées, il est recommandé de faire appel à une personne supplémentaire pour aider le patient.

2.1.1 Indications

Le dispositif MoHiCan II n'a pas d'action clinique directe. MoHiCan II, trouve un large spectre d'utilisation dans l'assistance au personnel (assistants) dans les soins aux patients affectés par des conditions telles que :

- accident vasculaire cérébral ;
- les ulcères de décubitus ;
- le handicap moteur ;
- les traumatismes craniocérébraux ;
- La maladie de Parkinson ;
- l'immobilisation chronique ;
- les changements dans le système musculo-squelettique ;
- l'invalidité ;

- la paralysie.

2.1.2 Contre-indications

Contre-indications à l'utilisation du dispositif MoHiCan II :

- pas de données disponibles.

2.2 Spécifications techniques

2.2.1 MoHiCan II

Paramètres	MoHiCan II
Longueur [mm]	890
Largeur [mm]	658

Hauteur de la poignée (min.) [mm].		1028
Hauteur de la poignée (max.) [mm].		1260
Hauteur de levage (min.) [mm].		495
Hauteur de levage (max.) [mm].		1010
Réglage de l'inclinaison		-5° / +27°
Hauteur du repose-pieds (à partir du sol) [mm]		112
Diamètre de rotation du dispositif [mm]		1100
Vitesse de levage (0/charge maximale)	LINAK*	42 / 49 s
	TIOMOTION*	23 / 29 s
Vitesse de descente (0/charge maximale)	LINAK*	47 / 41 s
	TIOMOTION*	23 / 23 s
Diamètre de la roue [mm]		125
Type de travail		intermittent, avec une charge de courte durée (10%) max. 2 minutes de fonctionnement (ON), min. 18 minutes de pause (OFF)
Panneau de contrôle	Tension d'entrée	100-240 V~
	Fréquence	50/60 Hz
	Tension de sortie	24 V=
	Courant tiré	max. 400 Ma
Capacité de la batterie	LINAK*	2,9 Ah
	TIOMOTION*	5 Ah
Temps de charge		min. 5 h
Classe de protection contre les chocs électriques		II, 
Partie de l'application		Type B, 
Degré de protection du panneau de contrôle	LINAK*	IPX6
	TIOMOTION*	IPX6
Charge de la chaise	 SWL	≤ 180 kg (le symbole indique la charge maximale de sécurité lorsque le siège est relevé/abaissé)
Conditions ambiantes (température, humidité relative, pression)	Travail	+10° C à +40° C, 30% à 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Stockage	+5° C à +45° C, ne dépasse pas 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Transport	-10° C à +45° C, 20% à 95% sans condensation, 700-1060 hPa

*En fonction de la commande

Tableau 1 - Paramètres techniques du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position

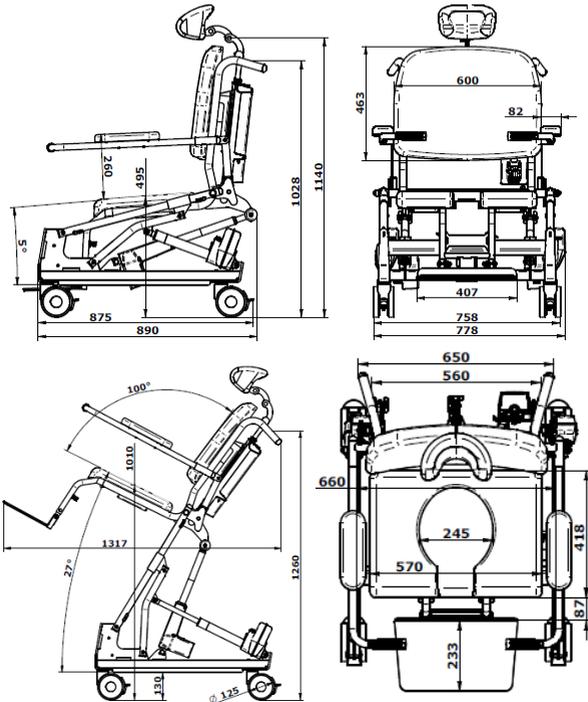
2.2.2 MoHiCan II JUNIOR

Paramètres		MoHiCan II JUNIOR
Longueur [mm]		935
Largeur [mm]		656
Hauteur de la poignée (min.) [mm].		1060
Hauteur de la poignée (max.) [mm].		1280
Hauteur de levage (min.) [mm].		500
Hauteur de levage (max.) [mm].		1030
Réglage de l'inclinaison		-5° / +27°
Hauteur du repose-pieds (à partir du sol) [mm]		112
Diamètre de rotation du dispositif [mm]		1100
Vitesse de levage (0/charge maximale)	LINAK	42 / 49 s
Vitesse de descente (0/charge maximale)	LINAK	47 / 41 s
Diamètre de la roue [mm]		125
Type de travail		intermittent, avec une charge de courte durée (10%) max. 2 minutes de fonctionnement (ON), min. 18 minutes de pause (OFF)
Panneau de contrôle	Tension d'entrée	100-240 V~
	Fréquence	50/60 Hz
	Tension de sortie	24 V---
	Courant tiré	max. 400 Ma
Capacité de la batterie	LINAK	2,9 Ah
Temps de charge		min. 5 h

Classe de protection contre les chocs électriques		II, 
Partie de l'application		Type B, 
Degré de protection du panneau de contrôle	LINAK	IPX6
Charge de la chaise	 SWL	≤ 120 kg (le symbole indique la charge maximale de sécurité lorsque le siège est relevé/abaissé)
Conditions ambiantes (température, humidité relative, pression)	Travail	+10° C à +40° C, 30% à 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Stockage	+5° C à +45° C, ne dépasse pas 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Transport	-10° C à +45° C, 20% à 95% sans condensation, 700-1060 hPa

Tableau 2 - Paramètres techniques du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II JUNIOR avec réglage de la position

2.2.3 MoHiCan II PLUS

Paramètres	MoHiCan II PLUS
	
Longueur [mm]	890

Largeur [mm]		778
Hauteur de la poignée (min.) [mm].		1028
Hauteur de la poignée (max.) [mm].		1260
Hauteur de levage (min.) [mm].		495
Hauteur de levage (max.) [mm].		1010
Réglage de l'inclinaison		-5° / +27°
Hauteur du repose-pieds (à partir du sol) [mm]		112
Diamètre de rotation du dispositif [mm]		1200
Vitesse de levage (0/charge maximale)	LINAK	42 / 49 s
Vitesse de descente (0/charge maximale)	LINAK	47 / 41 s
Diamètre de la roue [mm]		125
Type de travail		intermittent, avec une charge de courte durée (10%) max. 2 minutes de fonctionnement (ON), min. 18 minutes de pause (OFF)
Panneau de contrôle	Tension d'entrée	100-240 V~
	Fréquence	50/60 Hz
	Tension de sortie	24 V=
	Courant tiré	max. 400 Ma
Capacité de la batterie	LINAK	2,9 Ah
Temps de charge		min. 5 h
Classe de protection contre les chocs électriques		II, 
Partie de l'application		Type B, 
Degré de protection du panneau de contrôle	LINAK	IPX6
Charge de la chaise	 SWL	≤ 250 kg (le symbole indique la charge maximale de sécurité lorsque le siège est relevé/abaissé)
Conditions ambiantes (température, humidité relative, pression)	Travail	+10° C à +40° C, 30% à 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Stockage	+5° C à +45° C, ne dépasse pas 75% sans condensation, 700-1060 hPa
	Transport	-10° C à +45° C, 20% à 95% sans condensation, 700-1060 hPa

Tableau 3 - Paramètres techniques du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II PLUS avec réglage de la position

3 Design et fonction Chaise d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position

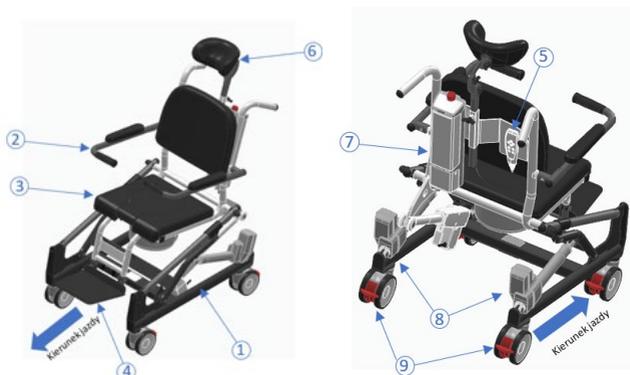
3.1 Composants structurels



REMARQUE !

Toute modification de l'appareil est interdite sans l'autorisation écrite du fabricant.

La chaise d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position est fabriquée en profilés d'acier inoxydable soudés et revêtus par poudrage et se compose des éléments suivants :



- 1 Cadre inférieur**
à base de support de chaise avec deux vérins électriques pour le réglage de la hauteur, équipée de quatre roulettes avec freins ;
- 2 Cadre supérieur**
composant de chaise pour l'application du siège amovible, du dossier, du boîtier de commande et de l'appui-tête et équipée d'accoudoirs rabattables et d'un actionneur électrique pour le réglage de l'angle du cadre supérieur ;
- 3 Siège de toilette avec bouchon**
de siège amovible avec seau pour les procédures d'hygiène et de toilette ;
- 4 Tabouret**
est la partie d'application de la chaise, elle est réglable en hauteur et a une base pliante ;
- 5 Télécommande**
permet de régler la hauteur et l'angle du plan de siège, y compris le dossier ;
- 6 Appui-tête**
avec position réglable sur le bras réglable et réglage en hauteur ;
- 7 Panneau de contrôle**
qui permet de contrôler le fauteuil, qui comprend un contrôleur et une batterie ;
- 8 Maître-cylindre,**
actionneur électrique pour le réglage de la hauteur du siège ;
- 9 Roues de roulement avant et arrière**
roues doubles avec freins.

Dessin 1 - Éléments de construction du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position

3.2 Accessoires et équipements auxiliaires



REMARQUE !

Utiliser les accessoires indiqués ou fournis par le fabricant.

En outre, il est possible d'équiper la chaise avec les accessoires suivants :

- seau de toilette ;
- ceinture de stabilisation du tronc ;
- ceinture de stabilisation des jambes.

3.3 Achèvement

Chaise d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position	tel que commandé
Mode d'emploi	1 pc.
Câble de chargement	1 pc.
Batterie	1 pc.
Accessoires et équipements auxiliaires	tels que commandés

3.4 Transport et stockage

Le produit est transporté dans un emballage en carton sur une palette. L'empilage des chaises est autorisé pour le transport en deux couches maximum sur une palette. Les bords extérieurs sont en outre protégés par des profils en mousse, des films à bulles et des films étirables.

Lorsque vous déplacez le fauteuil hygiénique mobile réglable MoHiCan II à l'intérieur, veillez à ne pas exposer ses bords extérieurs aux chocs et à l'abrasion.

3.5 Stockage



REMARQUE !

Il est permis d'utiliser le produit dans des endroits humides tels que la salle de bain.



REMARQUE !

Il est interdit d'immerger le produit dans le bain et/ou la piscine (lorsque le produit est sous l'eau).

Les conditions climatiques de la pièce doivent se situer à l'intérieur des fourchettes :

- température ambiante : 10 ÷ 40°C ;
- humidité de l'air : 30 ÷ 75% ;
- pression atmosphérique : 700 ÷ 1060hPa.

4 Mesures de sécurité générales



REMARQUE !
Il est interdit de modifier le produit de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite du fabricant.



REMARQUE !
Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception qui ne compromettent pas les exigences fondamentales en matière de fonctionnalité et de sécurité.



REMARQUE !
N'utilisez pas le produit lorsque la batterie est en cours de chargement.

Lors de l'utilisation du fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position, les points suivants doivent être respectés en particulier :

1. N'utilisez le produit que pour l'usage auquel il est destiné.
2. Maintenez une distance de sécurité par rapport aux mécanismes pendant le fonctionnement du produit. Les pièces mobiles présentent un risque d'écrasement.
3. Le produit est utilisé par du personnel qui a lu les instructions d'utilisation et qui possède les compétences nécessaires.
4. Avant de mettre le produit en service, lisez le mode d'emploi afin d'éviter les dommages résultant de dysfonctionnements ou d'autres dangers. Le manuel contient des informations importantes et nécessaires.
5. Avant chaque utilisation, assurez-vous que le produit ne présente pas de dommages visibles.
6. L'entretien et les réparations doivent être effectués par l'usine ou un centre de service agréé.
7. Avant d'utiliser MoHiCan II, il convient d'évaluer la capacité du patient à utiliser le dispositif.
8. Veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas dans le système électrique.
9. Chargez la batterie dans un endroit bien ventilé.
10. Ne laissez pas les enfants seuls avec le produit, retirez la batterie si nécessaire.
11. Ne laissez pas le patient sans surveillance pendant l'utilisation de l'appareil. En cas d'inconscience, le patient peut tomber.
12. Si des sons inhabituels se produisent, arrêtez d'utiliser le produit, retirez la batterie et contactez un centre de service agréé.

5 Fonctions de la télécommande

Le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II à position réglable est équipé d'une télécommande qui permet de le contrôler ou de le diriger (fig.2, 3).

5.1 Unité de contrôle LINAK

- 1 - Levage
- 2 - Abaissement
- 3 - Inclinaison du siège vers l'avant
- 4 - Inclinaison du siège vers l'arrière

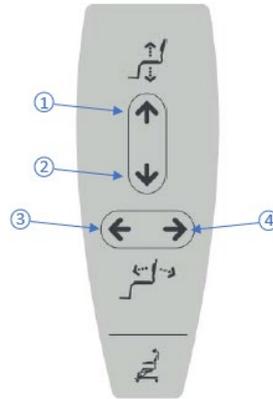


Figure 2 - Fonctions de la télécommande

5.2 Unité de contrôle TIMOTION

- 1 - État de charge de la batterie
- 2 - Surcharge
- 3 - Levage
- 4 - Abaissement
- 5 - Inclinaison du siège vers l'avant
- 6 - Inclinaison du siège vers l'arrière

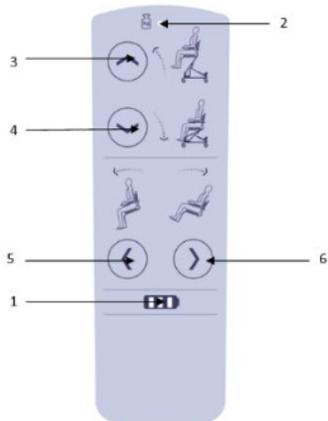
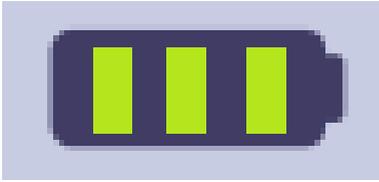


Figure 3 - Fonctions de la télécommande

Les LED de la télécommande indiquent l'état de la batterie [p.5.2.1] et les avertissements de surcharge (fig.4).

5.2.1 Indication de la batterie

La décharge de la batterie s'affiche en trois étapes. Les DEL de la batterie sont vertes.

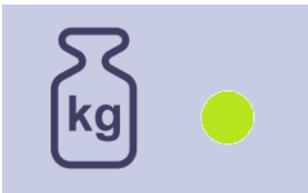


État de la batterie

Voir la section 6.7 pour une description complète.

5.2.2 Indications de surcharge

Indicateur de surcharge.



Lorsqu'une surcharge se produit en fonction de la limite de coupure de courant prédéfinie, la LED s'allume en vert.

Dessin 4 - Fonctionnalité de la commande manuelle des diodes

6 Activités de manutention

6.1 Lever et transporter le patient



Ne pas charger directement le repose-pieds

REMARQUE !



Rabattre le repose-pieds avant de s'asseoir ou de se lever.

REMARQUE !



Le repose-pieds doit être escamoté lors de l'abaissement du siège de la chaise.

REMARQUE !



Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les conséquences résultant d'une utilisation incorrecte (non conforme aux conditions spécifiées dans le présent manuel d'utilisation) du produit.

REMARQUE !



N'insérez pas les doigts et les orteils dans les espaces entre les segments inférieur et supérieur du cadre, car ils pourraient se coincer lors du levage ou du réglage de la position du siège et du dossier.

REMARQUE !



Évitez que la chaise ne soit exposée à un fort rayonnement solaire.

REMARQUE !

REMARQUE !



N'utilisez pas le produit dans un environnement où d'autres produits émettant des radiofréquences sont utilisés. En fonctionnement normal, le système de contrôle, comme tout appareil électronique, génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique. Si le produit n'est pas utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences avec d'autres personnes se trouvant à proximité. Le fabricant ne garantit pas qu'il n'y aura pas d'interférences même en cas de changement d'emplacement. Pour vérifier si le produit est une source d'interférences avec d'autres appareils, changez de lieu ou débranchez la batterie du produit. Corrigez l'effet de l'interférence avec le produit en prenant les mesures suivantes : changez la zone d'utilisation du produit ; augmentez la distance du produit par rapport à l'appareil perturbé ; consultez le service après-vente.

REMARQUE !



L'utilisation du produit est autorisée dans les pièces humides, telles que les salles de bains. Les conditions climatiques de la pièce doivent être comprises dans les fourchettes :

- température ambiante : $10 \div 40^{\circ}\text{C}$;
- humidité de l'air : $30 \div 75\%$;
- pression atmosphérique : $700 \div 1060\text{hPa}$.

Dans le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position, la hauteur est réglée à l'aide de la télécommande. Pour lever/abaisser le siège, appuyez sur le bouton correspondant de la télécommande (fig.2, 3) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte. Lorsque la hauteur maximale ou minimale extrême est atteinte, l'actionneur s'arrête automatiquement.

Avant de commencer les procédures d'hygiène, il faut aider le patient à se mettre en position en abaissant le siège du fauteuil jusqu'à la position la plus basse possible et en bloquant les roulettes. De même, une fois la procédure terminée, il faut aider le patient à descendre du fauteuil en bloquant les roulettes et en abaissant le siège jusqu'à la position la plus basse possible.

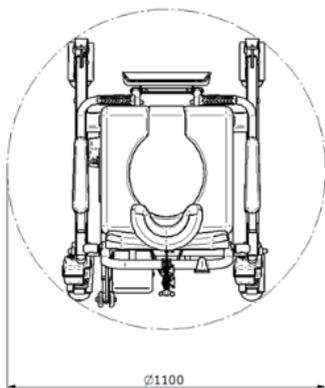
6.2 Lieu d'intervention



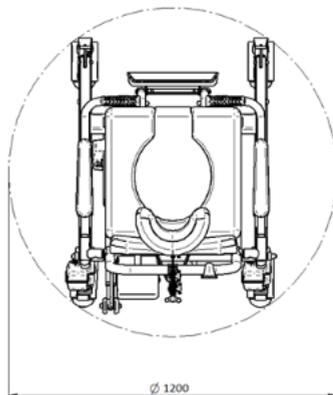
REMARQUE !

Le fabricant n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation incorrecte (non conforme aux règles et prescriptions énoncées dans le mode d'emploi) du produit.

Le lieu d'utilisation du produit doit être choisi de manière à ce que, une fois le produit positionné, il y ait de la place de chaque côté pour le mouvement. La figure 5 montre le diamètre de rotation du produit.



MoHiCan II, MoHiCan II JUNIOR



MoHiCan II PLUS

Figure 5 - Diamètre de torsion du produit (dimensions en mm)

6.3 Utilisation du frein de stationnement



REMARQUE !

Utilisez toujours les deux freins lors de l'utilisation du produit.

Les freins de stationnement (fig.6) sont un élément important de l'appareil. Montés sur les roues arrière, ils empêchent l'appareil de se déplacer. Pour immobiliser le produit, appuyez sur le levier de verrouillage avec le pied. Pour débloquer les freins, soulevez le levier.

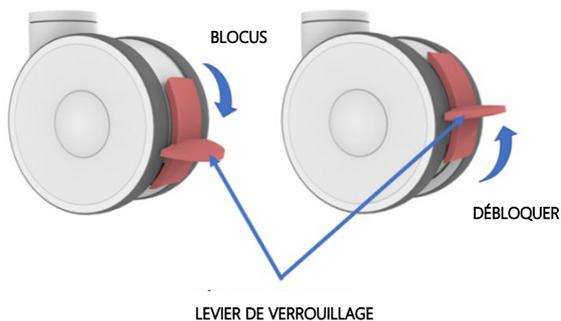


Figure 6 - Frein de stationnement

6.4 Arrêt d'urgence

S'il n'y a pas de réponse à la pression du bouton de montée ou de descente de la télécommande, appuyez sur l'arrêt d'urgence (fig.7). Pour débloquer le mécanisme de verrouillage du bouton, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



MoHiCan II, MoHiCan II JUNIOR, MoHiCan II PLUS

MoHiCan II

Figure 7 - Arrêt d'urgence

6.5 Abaissement d'urgence (versions LINAK uniquement)

L'appareil est équipé d'un système d'abaissement d'urgence électrique. Si la télécommande est endommagée pendant l'opération d'élévation et d'abaissement, appuyez sur le bouton de la télécommande (flèche vers le bas) pour abaisser le patient.



Figure 8 - Contrôleur principal - abaissements d'urgence du patient

6.6 Installation et retrait de la batterie



REMARQUE !

Le produit ne doit pas être utilisé pendant au moins une heure avant de changer la batterie. Cela prolongera la durée de vie de la batterie.

6.6.1 Batterie LINAK

Les points suivants doivent être respectés pour installer la batterie dans le produit :

1. Placez la partie inférieure de la batterie sur la partie supérieure du contrôleur en tenant le levier (poignée).
2. Poussez la partie supérieure de la batterie vers l'avant jusqu'à ce que vous entendiez un clic indiquant que la batterie est bien fixée.
3. Appuyez légèrement sur la partie supérieure de la batterie pour vous assurer qu'elle est bien fixée au rail et verrouillée en place.



Figure 9 - Installation de la batterie

Pour retirer la batterie, il faut

1. Placez la chaise en position de départ.
2. Appuyer sur l'arrêt d'urgence (p.p.6.4).
3. Saisir la batterie par le levier (poignée) et la soulever.
4. Retirez la batterie en l'inclinant et en la tirant.

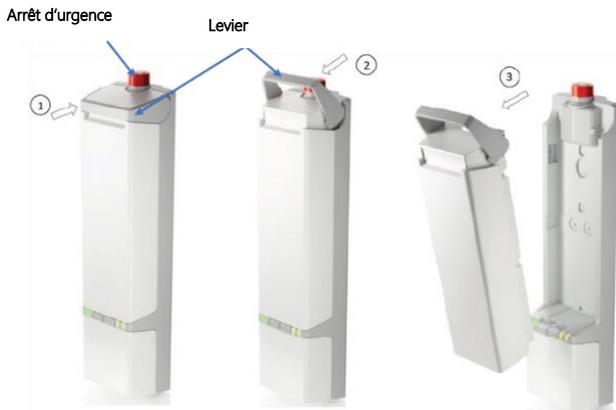


Figure 10 - Retrait de la batterie

6.6.2 Batterie TIMOTION

Pour installer la batterie dans le produit, les points suivants doivent être respectés :

1. Placez la partie inférieure de la batterie sur la surface supérieure de la partie inférieure du contrôleur (fig.11).
2. Poussez la partie supérieure de la batterie vers l'avant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre, indiquant que la batterie est fixée (fig.11).
3. Poussez légèrement le dessus de la batterie vers l'avant pour vérifier qu'elle est correctement fixée au contrôleur.



Figure 11 - Installation de la batterie (1 - première étape, 2 - deuxième étape)

Les points suivants doivent être respectés pour déconnecter la batterie :

1. Appuyer sur l'arrêt d'urgence (p.p.6.4).
2. Saisir la batterie par le levier d'ouverture et l'enfoncer (1) (fig.12) :
 - Retirez la batterie en l'inclinant (2) et en la tirant (fig.12).



Figure 12 - Retrait de la batterie (1 - première étape, 2 - deuxième étape)

6.7 État de la batterie et chargement



REMARQUE !

Le produit ne doit pas être utilisé lorsque la batterie est en cours de chargement.



REMARQUE !

Pendant la charge de la batterie, la fonction de levage est désactivée.



REMARQUE !

Une fois la batterie complètement chargée, n'utilisez pas l'appareil pendant une heure, ce qui prolongera la durée de vie de la batterie.



REMARQUE !

La batterie doit être chargée en continu pendant au moins 24 heures dans les cas suivants :

- avant la première utilisation ;
- avant la période de stockage (jusqu'à 3 mois) sans alimentation électrique ;
- comme première activité après la période de stockage.



REMARQUE !

Le stockage de la batterie à l'extérieur du boîtier du contrôleur ne doit pas créer de risque de connexion directe entre les bornes de la batterie.



REMARQUE !

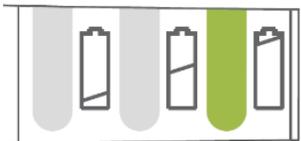
Un module de charge externe peut être acheté pour les deux versions de batterie.

6.7.1 Batterie LINAK

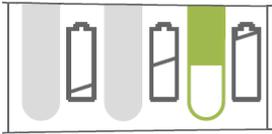


Figure 13 - point DEL - emplacements sur le boîtier de commande

L'état de charge de la batterie est indiqué par des diodes électroluminescentes.



100% de charge - LED allumée en permanence



Niveau de charge 50% - La LED clignote lentement.



Faible charge - la LED clignote lentement, signal sonore

Figure 14 - Indication du niveau de charge de la batterie

Les points suivants doivent être respectés pour déconnecter la batterie :

1. Retirez le capuchon de l'unité de contrôle (fig.15).
2. Branchez l'alimentation électrique fournie au contrôleur (fig.15).
3. Insérez la fiche du câble d'alimentation (110-240 V ~ 50/60 Hz) dans la prise.

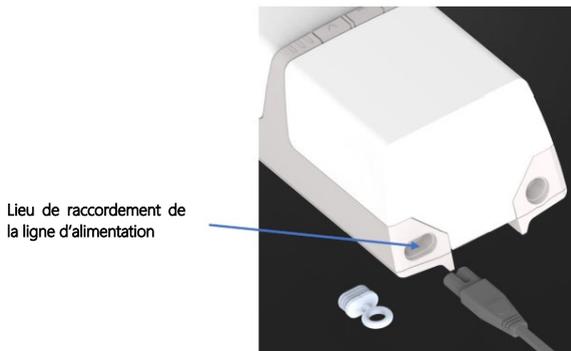
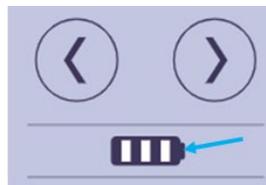


Figure 15 - Connexion de la ligne de charge - LINAK

6.7.2 Batterie TIMOTION

Indications sur la batterie

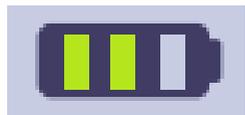
La décharge de la batterie s'affiche en quatre étapes. Les DEL de la batterie sont vertes ou rouges jusqu'à ce que l'alimentation soit coupée.





État de charge de la batterie 1 :

Trois diodes vertes sont allumées, ce qui indique que la batterie est à 100 % (entièrement chargée) et prête à l'emploi.



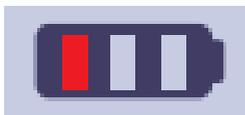
État de charge de la batterie 2 :

Deux diodes vertes allumées - batterie chargée entre 67 % et 100 %.



État de charge de la batterie 3 :

Un voyant allumé en vert - la batterie est chargée entre 33 % et 67%.



État de charge de la batterie 4 :

Une LED allumée en rouge - la batterie est déchargée. Rechargez immédiatement la batterie.

Figure 16 - Indication du niveau de charge de la batterie TIMOTION

Pour recharger la batterie, suivez les étapes ci-dessous :

1. Branchez l'alimentation électrique fournie avec le fauteuil au contrôleur (fig.17).
2. Insérer le câble d'alimentation 110-240 V ~ 50/60 Hz dans la prise.

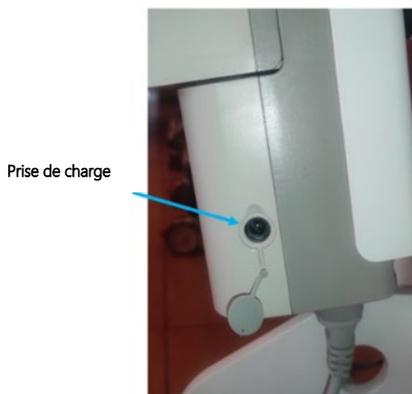


Figure 17 - Prise pour le raccordement du câble de charge TIMOTION

6.8 Réglage de l'angle du siège avec le dossier

Le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position est équipé d'une fonction permettant de modifier l'angle d'inclinaison de l'assise et du dossier, cette opération s'effectuant au

moyen d'un actionneur électrique. Cette option est utile pendant les procédures d'hygiène, car le réglage de l'angle d'inclinaison améliore considérablement le confort du patient et de l'opérateur.

Pour incliner le siège, appuyez sur le bouton correspondant de l'unité de commande (fig.18, 19) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que l'angle d'inclinaison souhaité soit atteint. Lorsque la hauteur maximale ou minimale extrême est atteinte, l'actionneur s'arrête automatiquement.

- 1 - Inclinaison du siège vers l'avant
- 2 - Inclinaison du siège vers l'arrière

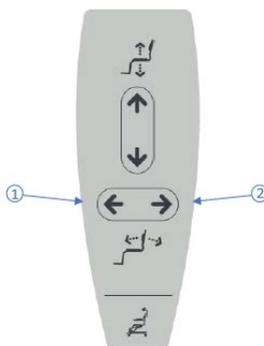


Figure 18 - Boutons de commande de l'inclinaison du siège : avant (1), arrière (2) (commande LINAK)

- 1 - Inclinaison du siège vers l'avant
- 2 - Inclinaison du siège vers l'arrière

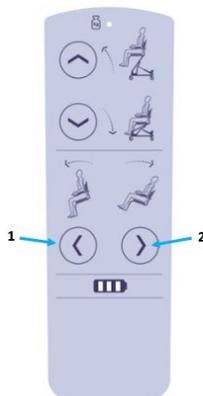


Figure 19 - Boutons de commande de l'inclinaison du siège : avant (1), arrière (2) (commande TIMOTION)

6.9 Sous huit

Le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position est équipé d'un repose-pieds rabattable. Les boutons de réglage (1) situés à l'arrière du corps (fig.20), ainsi que deux goupilles de verrouillage, permettent de modifier la hauteur. Pour régler, desserrez les boutons, appuyez simultanément sur les deux goupilles de verrouillage, réglez la hauteur souhaitée du repose-pieds et verrouillez à nouveau. Un "clac" des goupilles de verrouillage se fait entendre. Pour replier le repose-pieds, soulevez le bord avant de la partie supérieure (2) vers le haut (fig. 21).



Figure 20 - Réglage en hauteur du repose-pieds



Figure 21 - Pliage du repose-pieds

6.10 Réglage de l'appui-tête



Lors de la fixation de la position, tenez l'appui-tête d'une main pour éviter tout mouvement incontrôlé.

REMARQUE !

Le produit est équipé d'un appui-tête réglable (fig.22). Pour régler l'appui-tête, desserrez les boutons individuels (2), réglez dans la position souhaitée et resserrez les boutons.

Pour régler la hauteur, tournez le bouton (1) et réglez la hauteur souhaitée, puis serrez le bouton.



Figure 22 - Réglage de l'appui-tête

6.11 Démontage de la plaque d'assise

Pour faciliter le nettoyage de la surface du siège et du cadre situés en dessous, la plaque d'assise est amovible (fig.23). Pour mettre en place la plaque d'assise, faites-la glisser en biais sur le cadre du siège et appuyez sur la partie avant jusqu'à ce que les pièces de verrouillage de la plaque d'assise s'enclenchent dans le cadre. Pour retirer la plaque d'assise, tirez la partie avant vers le haut et faites-la glisser vers le repose-pieds.



Assemblée



Assemblage - encliquetage



Démontage

Figure 23 - Fonctionnement de l'assise du siège

6.12 Ceinture de stabilisation du tronc

La ceinture de stabilisation du tronc à boucle est utilisée pour protéger le patient contre les mouvements incontrôlés pendant les activités quotidiennes d'hygiène et de toilette.

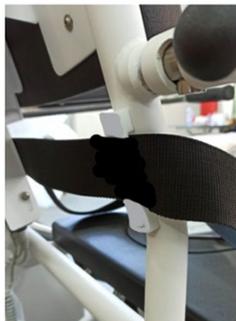


Figure 24 - Fixation du chien au stabilisateur de tronc



Accueillir le patient



Verrouiller la boucle



S'inscrire

Figure 25 - Fixation de la ceinture de stabilisation du tronc au patient

6.13 Ceinture de stabilisation des jambes

La ceinture à boucle permet de maintenir les jambes sur le repose-pieds, ce qui augmente la sécurité et le confort du patient pendant le transport ou pendant les procédures d'hygiène et de toilette pour les personnes souffrant d'un dysfonctionnement des membres inférieurs.



Figure 26 - Fixation de la sangle de stabilisation de la jambe

7 Nettoyage et désinfection

7.1 Observations générales



REMARQUE !

A chaque changement de patient, le fauteuil d'hygiène mobile MoHiCan II à position réglable doit d'abord être nettoyé et désinfecté avant d'être réutilisé.

Chaque fois que le fauteuil mobile MoHiCan II est utilisé, l'humidité doit être enlevée de la surface et séchée avec un chiffon doux.

REMARQUE !

Avant de procéder au nettoyage, assurez-vous que



1. toutes les fiches sont correctement branchées.
2. Aucune des parties électriques ne présente de dommages externes. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la pénétration d'eau ou de produits de nettoyage et provoquer des dysfonctionnements du produit ou endommager les pièces électriques.
3. Les parties électriques ne doivent pas être lavées avec des jets d'eau ou des nettoyeurs à pression, etc. Elles ne peuvent être nettoyées qu'avec un chiffon humide.
4. Si l'on soupçonne que de l'eau ou un autre liquide a pénétré dans les parties électriques. Arrêtez l'appareil et signalez immédiatement l'incident au service après-vente.

Le non-respect des prescriptions ci-dessus peut entraîner de graves dommages au produit et d'autres conséquences imprévisibles.

Le nettoyage est un élément important d'un fonctionnement correct, durable et sans problème. Le nettoyage de routine de l'appareil est suffisant lorsqu'il est utilisé par le même patient. La désinfection de l'appareil n'est nécessaire qu'en cas de matériel visiblement infecté ou potentiellement infecté (sang, selles, pus) ou dans le cas de patients infectieux, sur recommandation expresse du médecin.

7.2 Entretien du mécanisme de la superstructure

Les points suivants doivent être respectés :

- retirer toutes les pièces qui n'appartiennent pas à l'appareil ;
- Les surfaces doivent être nettoyées avec des produits de nettoyage doux et respectueux de l'environnement, par exemple Incidin Foam ;
- Désinfecter avec un produit tel que Incidin Foam.

Ne pas utiliser :

- pâtes, cires, sprays ;
- les détergents puissants, les solvants et les produits de nettoyage contenant des solvants.

L'utilisation de produits de nettoyage et de désinfection non autorisés peut entraîner des fissures dans le matériau et une modification de la structure de la surface (structure en acier du produit), qui ne sont pas couvertes par la garantie.

8 Maintenance

REMARQUE !



Si le dispositif n'est pas utilisé pendant une période prolongée, au moins une fois par mois, il est recommandé de vérifier toutes les pièces électriques et mécaniques en effectuant un essai de levage sans le patient. Il est obligatoire de vérifier si les câbles du chargeur et de l'actionneur sont endommagés, en particulier après une charge mécanique ou un changement d'utilisation.

8.1 Entretien de la superstructure

1. Les parties métalliques de la structure peuvent être nettoyées à l'aide d'un chiffon doux et humide. Essuyez les surfaces nettoyées à chaque fois. Les produits de nettoyage contenant de l'alcool ne doivent pas être utilisés.
2. Tous les nœuds mobiles doivent être lubrifiés une fois tous les six mois ou lorsque des bruits forts se produisent pendant le fonctionnement. Ces nœuds sont en particulier
 - les essieux des roues et des cylindres de transport ;
 - les points d'articulation de l'accoudoir ;
 - connexion entre le cadre supérieur et le cadre inférieur.

Comme lubrifiant, nous recommandons l'utilisation de lubrifiants pénétrants disponibles dans le commerce (par exemple Wurth HHS 2000). Tout excès de ces préparations doit être immédiatement éliminé à l'aide d'un chiffon sec.

3. Périodiquement - une fois tous les six mois - les raccords filetés (par exemple, les boulons fixant les roulettes, les boulons fixant les accoudoirs, les boulons reliant les bras de la rampe au cadre inférieur et supérieur) doivent être inspectés et tout desserrage éventuel doit être éliminé si nécessaire.

Tous les jeux de joints inamovibles doivent être signalés au service après-vente du fabricant et le produit doit être abandonné jusqu'à ce qu'il soit remédié à la cause.

Le fabricant n'est pas responsable si les centres d'entretien agréés ou les sociétés médicales n'utilisent pas des pièces variables d'origine ou des équipements d'origine.

8.2 Inspection périodique

Une inspection est requise tous les 12 mois (recommandation ISO 17966:2016) ou tous les 8 000 cycles, le premier des deux prévalant (voir section 5) et à chaque fois après une panne/réparation. L'inspection doit être effectuée par le service. L'inspection doit porter au minimum sur les points suivants

- l'inspection visuelle - en particulier : de la structure du dispositif de support de charge, du maître-cylindre et de sa fixation, des freins et des commandes ;
- vérifier le bon fonctionnement des fonctions de contrôle de l'appareil ;
- l'entretien de la superstructure (voir section 8.1) ;
- essai de charge de travail pour un cycle de levage avec la charge maximale.

Tous les travaux de réparation, les défauts, les dommages, les observations et les remarques importantes pour la sécurité de l'appareil doivent être consignés dans un registre des réparations avec la date de l'inspection.

8.3 Responsabilité du producteur



REMARQUE !

La durée de vie prévue du produit, dans des conditions normales d'utilisation et à l'exclusion des piles, est de 3 ans si l'entretien est effectué conformément aux instructions.

Après une période de 3 ans à compter de la date de fabrication du dispositif (et de ses accessoires), le fabricant n'est pas responsable des défauts du dispositif et de ses accessoires et de leurs conséquences. Le fabricant n'est pas non plus responsable des conséquences auxquelles l'utilisateur ou le patient est exposé, résultant par exemple d'une mauvaise installation du dispositif, ou résultant d'un mauvais diagnostic, d'une mauvaise utilisation du dispositif et de ses équipements, d'une mauvaise interprétation ou du non-respect du mode d'emploi, ou de réparations effectuées par des personnes non qualifiées.

9 Informations sur le recyclage

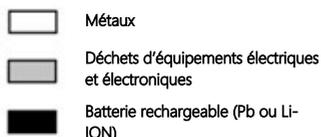


Figure 27 - Recyclage de la chaise hygiénique mobile

10 Que faire si l'appareil ne fonctionne pas ?

Symptômes d'erreur	Description de la procédure
L'appareil ne réagit pas à l'activation de la fonction de télécommande	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que l'interrupteur d'arrêt d'urgence est enclenché. 2. Vérifier l'état de la batterie. 3. Vérifiez que le câble de la télécommande est branché. 4. Vérifiez que la batterie est correctement connectée. 5. Vérifiez que le câble de chargement est branché. 6. Vérifier la connexion des autres fils. 7. Vérifiez que le voyant de service clignote. 8. Vérifier que l'appareil réagit à l'activation de la fonction d'abaissement sur le contrôleur. 9. Contacter le service.
L'appareil ne réagit pas à l'activation de la fonction de contrôle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que l'interrupteur d'arrêt d'urgence est enclenché. 2. Vérifier l'état de la batterie. 3. Vérifiez que la batterie est correctement connectée. 4. Vérifiez que le câble de chargement est branché. 5. Vérifier la connexion des autres fils. 6. Vérifiez que le voyant de service clignote. 7. Contacter le service.
La batterie ne se charge pas	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que l'interrupteur d'arrêt d'urgence est enclenché. 2. Vérifier l'état de la batterie. 3. Vérifiez que la batterie est correctement connectée. 4. Vérifiez que le câble de chargement est branché. 5. Vérifiez que le voyant de service clignote. 6. Contacter le service.

Interruption du fonctionnement de l'appareil pendant le levage du patient	<ol style="list-style-type: none"> 1. vérifier que le voyant de surcharge clignote. 2. Vérifier l'état de la batterie. 3. Vérifiez que le voyant de service clignote. 4. Vérifier que l'appareil réagit à l'activation de la fonction d'abaissement sur le contrôleur. 5. Contacter le service.
L'appareil produit des bruits inhabituels (grincement, craquement, etc.).	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contacter le service.
Le produit ne peut pas être déplacé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier que les freins des roues arrière sont bien actionnés. 2. Contacter le service.

Si les symptômes d'erreur persistent, cessez d'utiliser la table, débranchez-la de la prise de courant et contactez le fournisseur ou le fabricant.

Contacter le service :

Meden-Inmed Sp. z o.o.

2 rue Wenedów

75-847 Koszalin

Service : tél. (94) 344 - 90 - 48

Courriel : serwis-wrh@meden.com.pl

11 Compatibilité électromagnétique - Déclaration du fabricant

REMARQUE !



L'utilisation de ce produit à proximité ou en juxtaposition avec un autre appareil doit être évitée, car cela peut entraîner un mauvais fonctionnement. Si une telle vie est nécessaire, le produit et l'autre appareil doivent être observés pour vérifier qu'ils fonctionnent correctement.

REMARQUE !



L'utilisation d'accessoires, de transducteurs et de câbles autres que ceux spécifiés ou fournis par le fabricant de ce produit peut augmenter les émissions électromagnétiques ou réduire l'immunité électromagnétique de ce produit et entraîner un fonctionnement inapproprié.

REMARQUE !



Les équipements de radiocommunication portables (y compris les équipements périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) ne doivent pas être utilisés à moins de 30 cm de toute partie du produit*, y compris les câbles spécifiés par le fabricant. Dans le cas contraire, les performances de cet équipement peuvent être altérées.

REMARQUE !



Le produit* peut être sensible aux interférences électromagnétiques, se manifestant par une détérioration des performances, mais avec une sécurité de base et un fonctionnement essentiel maintenu.

Fonctionnement essentiel - la documentation du processus de gestion des risques montre qu'il n'y a pas de caractéristiques de fonctionnement essentielles pour ce produit*.

* Chaise d'hygiène mobile MoHiCan II avec réglage de la position

Guide et déclaration du fabricant - émissions électromagnétiques		
Le produit* est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. L'acheteur ou l'utilisateur du produit* doit s'assurer qu'il sera utilisé dans un tel environnement.		
Tests d'émissions	Compatibilité	Orientations relatives à l'environnement électromagnétique
Émission RF CISPR 11	Groupe 1	L'appareil* n'utilise l'énergie RF que pour exécuter ses fonctions internes. Par conséquent, les émissions RF de l'appareil sont très faibles et ne devraient pas provoquer d'interférences avec les équipements électroniques situés à proximité.
Émission RF CISPR 11	Classe B	Le produit* peut être utilisé dans tous les locaux autres que les bâtiments d'habitation et les bâtiments directement raccordés au réseau public d'électricité basse tension alimentant des bâtiments à usage d'habitation.
Émissions harmoniques IEC 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension/ papillotement IEC 61000-3-3	Remplit	

Lignes directrices et déclaration du fabricant - immunité électromagnétique			
Le produit* est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. L'acheteur ou l'utilisateur du produit* doit s'assurer qu'il sera utilisé dans un tel environnement.			
Test d'immunité	Niveau de test IEC 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - orientations
Décharge électrostatique (ESD) IEC 61000-4-2	± 8 kV (contact) ± 2/4/8/15 kV (via air)	± 8 kV (contact) ± 2/4/8/15 kV (via air)	Le sol doit être en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Si le sol est recouvert d'un matériau synthétique, l'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Transitoires électriques rapides IEC 61000-4-4	±2 kV pour les lignes d'alimentation 100 kHz	± 2 kV pour les lignes d'alimentation 100 kHz	La qualité de l'alimentation électrique doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier.
Résistance aux chocs IEC 61000-4-5	± 1 kV ligne(s) à ligne ± 2 kV ligne à la terre	± 1 kV ligne(s) à ligne ± 2 kV ligne à la terre	La qualité de l'alimentation électrique doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier.
Résistance aux chutes de tension, aux coupures brèves et aux fluctuations de tension sur les lignes d'alimentation IEC 61000-4-11	0 % UT ; 0,5 cycle pour 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315°. 0 % UT ; 1 cycle i 70 % UT ; 25/30 cycles (50/60Hz) 1 phase : pour 0 0 % UT ; 250/300 cycles (50/60Hz)	0 % UT ; 0,5 cycle pour 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315°. 0 % UT ; 1 cycle i 70 % UT ; 25/30 cycles (50/60Hz) 1 phase : pour 0 0 % UT ; 250/300 cycles (50/60Hz)	La qualité de l'alimentation électrique doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier. Si l'utilisateur du produit* doit continuer à fonctionner pendant une coupure de courant, il est recommandé d'alimenter le produit* à partir d'un dispositif d'alimentation sans coupure ou d'une batterie.
Immunité aux champs magnétiques à la fréquence du réseau (50/60 Hz) IEC 61000-4-8	30 A/m	30 A/m	Le champ magnétique à la fréquence du réseau doit être à un niveau caractéristique d'un emplacement typique dans un environnement commercial ou hospitalier typique.
NOTE UT est la tension secteur avant l'application du niveau d'essai.			

Lignes directrices et déclaration du fabricant - immunité électromagnétique

Le produit* est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. L'acheteur ou l'utilisateur du produit* doit s'assurer qu'il sera utilisé dans un tel environnement.

Test d'immunité	Niveau de test IEC 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - orientations
RF conduite IEC 61000-4-6	3 V 0,15 MHz - 80 MHz 6 V dans la bande ISM de 0,15 MHz à 80 MHz 80 % AM, 1 kHz	3 V 0,15 MHz - 80 MHz 6 V dans la bande ISM de 0,15 MHz à 80 MHz 80 % AM, 1 kHz	ATTENTION : Les équipements de radiocommunication portables (y compris les équipements périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) ne doivent pas être utilisés à moins de 30 cm de toute partie du produit*, y compris les câbles spécifiés par le fabricant. Dans le cas contraire, les performances de cet appareil peuvent être altérées. Ces lignes directrices peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.
RF rayonnée IEC 61000-4-3	3 V/m 80 MHz à 2,7 GHz	3 V/m 80 MHz à 2,7 GHz	
Champs proches des dispositifs de communication sans fil IEC 61000-4-3	EN 60601-1-2:2015, tableau 9 (voir ci-dessous)	Remplit	
	<input checked="" type="checkbox"/> Environnement professionnel des soins de santé	<input checked="" type="checkbox"/> Environnement professionnel des soins de santé	

Champs proches des dispositifs de communication sans fil

Fréquence des tests (MHz)	Bande ^{a)} (MHz)	Service ^{a)}	Modulation ^{b)}	Puissance maximale (W)	Distance (m)	Niveau de conformité (V/m)
385	380 -390	TETRA 400	Modulation d'impulsion ^{b)} 18 Hz	1,8	0,3	27
450	430 - 470	GMRS 460, FRS 460	FM ^{c)} Déviation de ± 5 kHz sinusoïdale 1 kHz	2	0,3	28
710	704 - 787	Bande LTE 13, 17	Modulation d'impulsion ^{b)} 217 Hz	0,2	0,3	9
745						
780						
810						
870	800 - 960	GSM 800/900, TETRA 800, iDEN 820, CDMA 850, LTE Band 5	Modulation d'impulsion ^{b)} 18 Hz	2	0,3	28
930						
1720						
1845	1700 - 1990	GSM 1800 ; CDMA 1900 ; GSM 1900 ; DECT ; LTE bandes 1, 3, 4, 25 ; UMTS	Modulation d'impulsion ^{b)} 217 Hz	2	0,3	28
1970						
2450	2400 - 2570	Bluetooth, WLAN 802.11 b/g/n, RFID 2450, LTE Bande 7	Modulation d'impulsion ^{b)} 217 Hz	2	0,3	28
5240	5100 - 5800	WLAN 802.11 a/n	Modulation d'impulsion ^{b)} 217 Hz	0,2	0,3	9
5500						
5785						

Note S'il est nécessaire d'atteindre le NIVEAU D'ESSAI DE RÉSISTANCE, la distance entre l'antenne émettrice et le DISPOSITIF MÉDICAL ÉLECTRIQUE ou le SYSTÈME MÉDICAL ÉLECTRIQUE peut être réduite à 1 mètre. Une distance de 1 m est autorisée dans les exigences de la norme IEC 61000-4-3.

^{a)} Pour certains services, seules les fréquences de la liaison de transmission sont prises en compte.

^{b)} La porteuse doit être modulée à l'aide d'un signal rectangulaire avec un remplissage de 50 %.

^{c)} Au lieu de la modulation FM, on peut utiliser une modulation d'impulsion de 50 % à 18 Hz. Bien qu'elle ne représente pas la modulation réelle, il s'agirait du cas le plus défavorable.

12 Carte de garantie

1. Meden-Inmed Sp. z o.o. accorde une garantie de 24 mois sur le produit fourni et une garantie de 12 mois sur ses parties remboursées. La période de garantie court à partir de la date de vente indiquée dans le document de vente.
2. Meden-Inmed Sp. z o.o. est responsable, dans le cadre de la garantie, des manques quantitatifs et qualitatifs, constatés directement après le déballage de l'objet du contrat chez le destinataire. Le client est tenu d'informer Meden-Inmed Sp. z o.o. par écrit dans un délai de 2 jours ouvrables de tout manquement quantitatif.
3. Seul le centre de service de Meden-Inmed Sp. z o.o. ou les unités autorisées par Meden-Inmed Sp. z o.o. à fournir de tels services sont habilités à fournir des services de garantie.
4. Une prolongation de la période de réparation sous garantie au-delà de 3 jours, pour quelque raison que ce soit, prolongera la période de garantie de toute la durée de la défaillance du matériel livré.
5. Si un composant spécifique a déjà été réparé deux fois, le fournisseur de la garantie est tenu de remplacer le composant défectueux par un nouveau si un nouveau (troisième) défaut apparaît. Tous les composants/pièces défectueux remplacés pendant la réparation sous garantie deviennent la propriété du prestataire de services.
6. Sous peine de perdre ses droits à la garantie, l'utilisateur est tenu d'assurer un entretien correct du matériel et de l'installation.
7. Les défauts résultant de l'usure naturelle des composants, c'est-à-dire une usure qui n'est pas due à un défaut de matière ou de fabrication, sont exclus de la garantie, de même que les dommages résultant d'un manque d'entretien (par exemple : soupapes, roulements, guides, ventilateurs, etc.)
8. La garantie ne couvre pas les matériaux et les pièces consommables (par exemple, les joints, les câbles et tuyaux de raccordement à l'utilisateur, etc.)
9. Meden-Inmed Sp. z o.o. n'est pas responsable de la sécurité de l'utilisateur pendant le fonctionnement de l'équipement installé en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation fournies.
10. L'utilisateur supporte le risque lié à l'utilisation de l'équipement couvert par la garantie. Meden-Inmed Sp. z o.o. n'est pas responsable, en vertu de la garantie, de la perte des avantages escomptés et des coûts encourus du fait de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser cet équipement.
11. Tout défaut survenu pendant la période de garantie et non signalé par l'utilisateur par écrit (lettre, fax, courriel) n'est pas couvert par la garantie.
12. Les coûts résultant de la notification injustifiée de fautes sont à la charge de l'utilisateur.
13. Sont exclus de la garantie les équipements dans lesquels :
 - les numéros d'usine et les scellés ont été enlevés ou endommagés ;
 - les dommages causés par une utilisation autre que celle spécifiée dans le mode d'emploi ;
 - des réparations ou des modifications ont été effectuées par des personnes non autorisées ;
 - des dommages mécaniques sont survenus (par exemple en raison d'un transport inapproprié) ;
 - les dommages causés par le feu et la foudre ou d'autres événements fortuits.
14. Aucune carte de garantie supplémentaire ne sera délivrée en cas de revente du matériel couvert.
15. Le garant ne délivre pas de duplicata de la carte de garantie.
16. Cette garantie, dans le cas d'une vente au consommateur, n'exclut pas, ne limite pas et ne suspend pas les droits de l'acheteur découlant de la non-conformité du bien au contrat de vente.

Chaise d'hygiène mobile avec réglage de la position	MoHiCan II		MoHiCan II JUNIOR		MoHiCan II PLUS		Date, signature et cachet du garant :	
				-				

